

ANNEXE 3



ATTESTATION PERMETTANT DE RECEVOIR DE L'ELECTRICITE EN EXEMPTION, EN EXONERATION OU A TAUX REDUIT DE LA TAXE INTERIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE DENOMMEE CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE L 'ELECTRICITE Article 266 quinquies C du code des douanes.

A remplir par les utilisateurs d'électricité bénéficiant d'une exemption, d'une exonération, ou d'une taxation de la TICFE à taux réduit

	Usages exonérés/exemptés (cochez les cases correspondantes)	Usages taxés à un taux réduit (cochez les cases correspondantes	s)
1	Procédés métallurgiques, réduction chimique, électrolyse	Par une installation industrielle électro- intensive	
		dont la consommation > 3 kWh par € de la VA Non exposée à un risque de fuite de carbone	
	Fabrication de produits minéraux non métalliques	Par une installation industrielle électro- intensive dont la consommation est comprise entre	
		1,5 et 3 kWh par € de la VA Non exposée à un risque de fuite de carbone	
	Par une entreprise pour laquelle l'électricité représente plus de la moitié du coût d'un produit	Par une installation industrielle électro- intensive dont la consommation < 1,5 kWh par € de la VA Non exposée à un risque de fuite de carbone Non exposée à un risque de fuite de carbone	
	Production de produits énergétiques	Par une installation hyper électro-intensive	
	Production d'électricité	Pour le transport par train, métro, tramway, câble et trolleybus	
	Conditions particulières d'application		
2	Pourcentage d'exonération/exemption déclaré : (quantité d'électricité employée à un usage exonéré ou exempté / quantité totale d'électricité consommée) x 100	Pourcentage des quantités admises au bénéfice d'un taux réduit (quantité d'électricité employée à un usage taxé à taux réduit / quantité totale d'électricité consommée) x 100 Hyperélectro-intensité Pourcentage des quantités admises au bénéfice du taux réduit (quantité d'électricité employée à un usage hyperélectro-intensif / quantité totale d'électricité consommée) x 100	
3	Référence du compteur de facturation ou référence acheminement d'électricité ou point référentiel mesure		
Bénéficiaire			
4	Nom et adresse de l'entreprise		SIREN:
5	Nom et adresse du site concerné		SIRET:
	Fournisseur SIREN:		
6	Raison sociale		
7	Référence du contrat de fourniture		
8	Établissement du fournisseur chargé de la facturation		SIREN :
	Conditions générales		
9	Par la présente, je m'engage : - à remplir les conditions d'éligibilité à une exemption, une exonération ou à un taux réduit de la TICFE : - à justifier les éléments attestés à première réquisition, en ce sens, du service des douanes ; - à adresser au bureau de douane une copie de toute attestation établie auprès de mon fournisseur d'électricité, accompagnée d'un document justifiant du calcul du pourcentage de l'exonération et/ou des quantités admises au bénéfice d'un taux réduit et d'un document indiquant les procédés d'utilisation de l'électricité ; - à acquitter, le cas échéant, la TICFE auprès de l'administration des douanes et droits indirects, conformément aux dispositions du 7 de l'article 266 quinquies C du code des douanes ; - sur la sincérité des éléments attestés.		
	Fait à : Signature :		
10	Le:		